



Ct.	Dist.	Commune	Site	Date/Enquêteur
VD	12	Le Vaud	— Le Vaud	1ère version 20.1.83/jpl

Addenda

- relevé
- visité, non relevé
- observation habitat dispersé

Développement de l'agglomération

Relations historiques et spatiales entre les principaux périmètres, ensembles, environnements et éléments individuels; conflits; suggestions particulières de sauvegarde.

1333, Dou Vuauz; 1458, Luz Vuaud; naguère, on disait et on écrivait du Vaud, au Vaud. Le nom est peut-être dérivé de l'ancien français "waut" (=forêt), tirant lui-même son origine de l'allemand "Wald".

Autrefois, la commune englobait plusieurs agglomérations et ce n'est qu'au 16e s. que le nom de Le Vaud commença à s'imposer. A l'origine, la localité principale était Volatard; elle était située à près de 100m en contrebas et à plus d'un kilomètre au sud, sur un mamelon surplombant les deux bras de la Serine qui constituent la frontière de la commune dans cette direction (sur la carte nationale au 1:25'000: Volota). Volotard était donc située à mi-chemin, à vol d'oiseau, de Bassins et de Burtigny. Il semble que l'on ignore toujours les causes exactes de la décadence et de la disparition de Volatard, dans le courant du 15e s.: peste, sorcellerie; le nom "En la bataille", sous lequel la localité est mentionnée en 1522, permet d'autres hypothèses encore. Quoiqu'il en soit, Volatard est mentionnée pour la dernière fois en 1556.

Comme cette localité, dont il ne reste plus aucune trace, Le Vaud dépendait du monastère de Bonmont. Après 1536, la localité fut rattachée au bailliage de Morges, tout en demeurant sous la juridiction du château de Bonmont, qui prélevait également la dîme. Au 17e s., le village était dans un tel état de dénuement que LL. EE. furent conduits, en 1671, à venir en aide à la population.

Sur la carte Siegfried (1893), l'agglomération historique (P 1) présente une emprise voisine de celle d'aujourd'hui; les constructions dispersées dans l'environnement proche (dont 0.0.13) paraissent former alors un groupement plus défini - mais peut-être est-ce dû à la représentation graphique ?

Au tournant du siècle, Le Vaud compte environ 200 habitants, ce chiffre retombant à 164 en 1970, pour atteindre 427 aujourd'hui. Le site n'a donc connu sa croissance - d'ailleurs très forte - que dans la dernière décennie. Celle-ci a d'ailleurs peu ./.

Qualification

Grille de comparaison

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> ville (bourg) | <input checked="" type="checkbox"/> village |
| <input type="checkbox"/> petite ville (bourg) | <input type="checkbox"/> hameau |
| <input type="checkbox"/> village urbanisé | <input type="checkbox"/> cas particulier |

- | | |
|--------------------------|--|
| qualités de la situation | |
| qualités spatiales | |
| qualités hist. arch. | |
| autres qualités | |

Appréciation du site construit dans le cadre régional:

Village rural occupant une situation partiellement construite, à la suite de l'implantation récente de nombreuses villas et résidences secondaires, importante par ses qualités topographiques et paysagères élevées.

Le Vaud présente des qualités spatiales évidentes dans tout le tissu historique, en particulier le long de la voie de passage, bordée par une rangée continue d'habitations, mais également dans certaines cours desservant les fermes.

Les qualités historico-architecturales du site, autrefois prépondérantes, ont souffert de la régression, ces deux dernières décennies, de l'activité rurale d'origine (réduction de 60% à 13% du secteur agricole, suivant les données ORL); elle s'est traduite par nombre de transformations, en particulier sur le trajet de la voie de passage, à la hauteur du carrefour central; elles demeurent néanmoins évidentes du fait de la présence d'un tissu rural caractéristique de la région, marqué par le ./.



Addenda

--	--	--	--	--	--	--

Développement de l'agglomération (suite)

touché le tissu historique; villas et résidences secondaires s'implantent en effet dans les champs (EE III/0.0.8/0.0.10), créant autant une nuisance paysagère qu'un conflit touchant le site par lui-même. Certaines de ces constructions (0.0.11), du fait de leur position dominante ou de leur proximité avec le tissu historique, constituent néanmoins une perturbation évidente.

Le Vaud se distingue par une situation paysagère assez exceptionnelle, sur une plateforme faiblement marquée dominant le Léman, remarquablement ensoleillée; il est implanté à proximité des forêts couvrant le Jura, sur le tracé d'une voie à flanc de coteau reliant Bassins à Gimel.

Du fait de son implantation, l'agglomération historique (P 1) hésite entre une structure suivant la ligne de plus grande pente, perpendiculairement au lac, ponctuée par les trois fontaines couvertes que recèle le site (1.0.3), et une autre, à flanc de coteau, suivant la route de passage. Alors que la structure dans la ligne de plus grande pente est vraisemblablement la plus ancienne, avec ses cours perpendiculaires desservant les fermes, l'autre, à flanc de coteau, domine aujourd'hui, dans la mesure où elle est bordée, unilatéralement au sud, par une rangée d'habitations contiguës. Aussi peut-on aujourd'hui parler de structure concentrée autour d'un carrefour central, marqué par la présence de l'auberge communale (1.0.5).

Toutes les constructions présentent pratiquement une orientation des faîtes nord-est/sud-ouest habituelle dans la région et offrent leurs pignons aux vents dominants.

La plupart datent du 19e s., avec sans doute quelques éléments plus anciens.

En dehors de la rangée contiguë bordant la route de passage (1.0.2), formée surtout d'habitations rurales comptant deux, exceptionnellement trois niveaux, le tissu ancien est presque uniquement constitué de fermes tripartites typiques de la région, en partie fort vastes (photo no 1 par exemple). Là où elles ont conservé leur fonction rurale d'origine, les espaces intermédiaires ont largement préservé leur état primitif, principalement en dehors de l'emprise des voies principales (photos no 52 ou 53).

A la périphérie, le tissu historique tend à se prolonger par des jardins et des vergers (voir par exemple la photo no 48/49), qui assurent la transition avec les terrains agricoles proprement dit. Ils contribuent de même, aujourd'hui, à protéger ce tissu ancien des nuisances liées à l'implantation d'habitations individuelles à la périphérie (0.0.8/0.0.10/0.0.11).

A l'ouest de l'agglomération historique (P 1), un certain nombre de constructions, d'ancienneté variable - certaines (0.0.13) antérieures à l'établissement de la carte Siegfried, d'autres (0.0.12) légèrement postérieures -, occupent un coteau enfermé dans une boucle formée par deux voies (PE I). Il s'agit là d'un tissu assez ./.

Qualification (suite)

type de la ferme concentrée, mais aussi par la ponctuation que constituent les fontaines couvertes (1.0.3); les éléments individuels saillants, à l'exception de l'église-école sont par contre rares, soulignant la modestie du site.



Ct.	Dist.	Commune	Site
VD	12	Le Vaud	— Le Vaud

1ère version

Addenda

--	--	--	--	--	--	--

Développement de l'agglomération (suite)

hétérogène, de densité réduite et de valeur variable, mais plutôt bien intégré dans le paysage. Il s'agit en fait d'une partie neutre du site qu'il convient néanmoins de surveiller attentivement afin d'éviter qu'elle ne se transforme en nuisance.

L'église-école (EI 1.0.1), datant de 1863, constitue le seul élément individuel saillant du site, du fait en particulier de son clocher couvert d'un bulbe, dont le bas est réalisé en rangs de pierre alternativement clairs et foncés. D'inspiration vaguement baroque, elle domine du haut de son préau planté d'arbres d'ornement la rangée contiguë basse (1.0.2) qui délimite l'autre front de la route de passage. Les terrains agricoles (EE II), lorsqu'ils ne sont pas déjà transformés en lotissement (EE III), tendent à être menacés par les habitations individuelles récentes, qui paraissent s'implanter plus ou moins au hasard; certaines constituent, du fait du choix de leur emplacement, une perturbation caractérisée (0.0.11).

Suggestions particulières de sauvegarde:

- Application stricte des suggestions générales de sauvegarde, prévoyant l'interdiction de construire en terrain agricole (EE II); en cas de pression démographique trop forte, établissement d'une étude d'aménagement de détail précisant les parties de l'environnement les moins sensibles. Le relevé ISOS suggère de remplir auparavant les zones en cours d'urbanisation (EE III).
- Gel des terrains constituant l'environnement proche (PE I), déjà partiellement construits, jusqu'à ce que soit effectuée une étude de détail proposant l'affectation précise de ces terrains (type d'hypothèse à examiner: un renforcement de l'axe est-ouest est-il souhaitable ?)
- Conservation du caractère rural du tissu en cas de transformations, impliquant le respect de la morphologie d'origine (mode et dimensions des percements, choix des matériaux, etc.)

Addenda

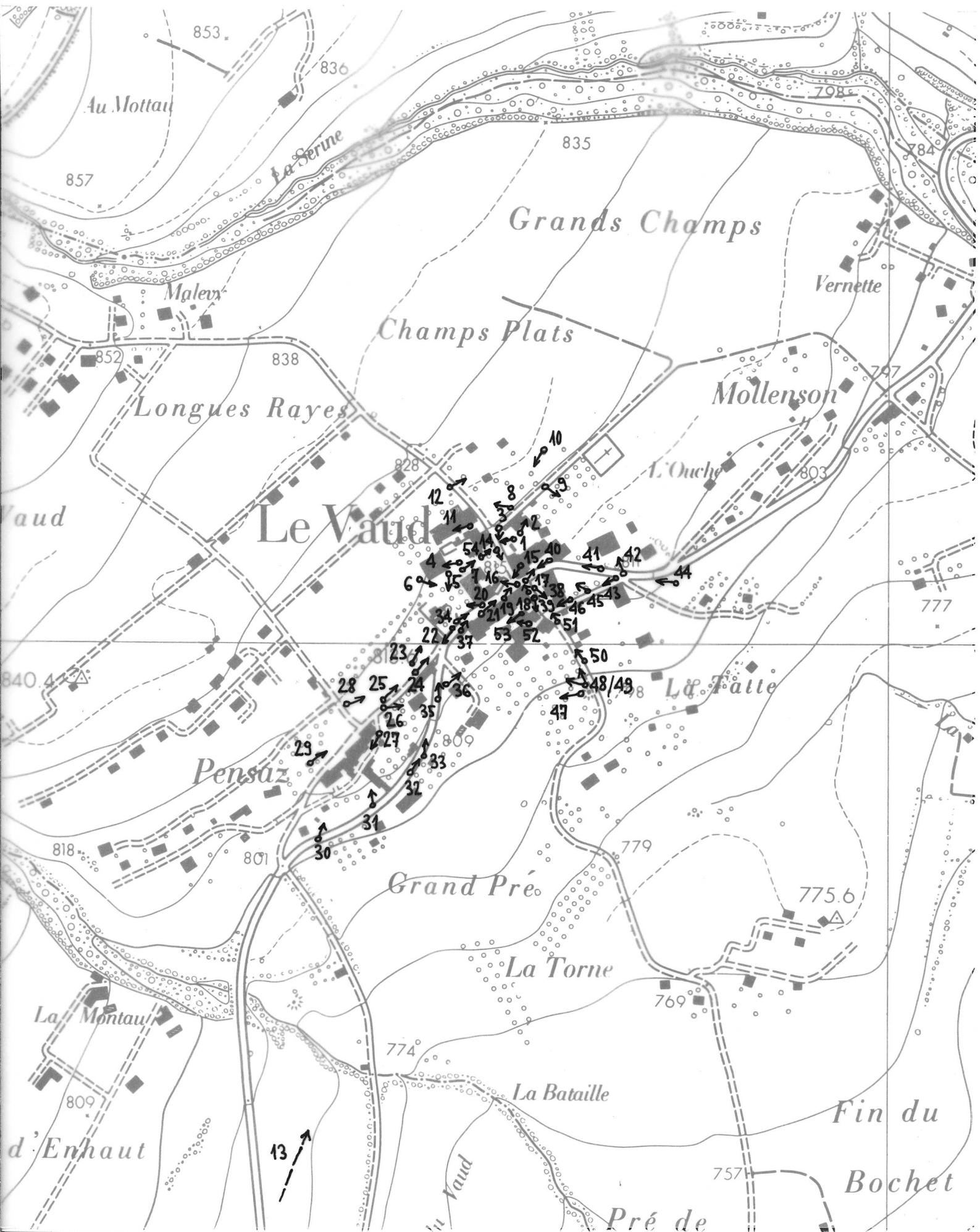
Périmètres et ensembles construits, environnements (périmètres et échappées) et éléments individuels *

	Numéro	Dénomination	Catégorie d'invent.	Qualité spatiale	Qualité hist. arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo No
P	1	Emprise du tissu constituant l'agglomération d'origine	AB	/	X	A				1-11/14-21/23-25/34/36-54
PE	I	Groupement rural figurant sur la carte Siegfried (actuellement éclaté)	ab		X	a				22/26-33/35
EE	II	Terrains agricoles en pente	ab		X	a				13/47-49
EE	III	Vaste zone de villas et de résidences secondaires	b	/	b					/
EI	1.0.1	Eglise réformée et école, édifiée en 1863			X	A				5/20/23/25
	1.0.2	Front sud de la voie principale, constitué par une rangée contiguë								15/21/34
	1.0.3	Trois fontaines couvertes suivant la ligne de plus grande pente (1836 à 1871)								16/40/46
	1.0.4	Aire asphaltée, garages, etc., brisant la continuité du tissu								3/14/18/54
	1.0.5	Auberge communale (en partie transformée)								19
	0.0.6	Ancien et nouveau cimetière								12
	0.0.7	Ruraux définissant l'espace de la route d'accès à l'est								42/44
	0.0.8	Villas et résidences secondaires peu gênantes								/
	0.0.9	Constructions modestes marquant l'accès sud de P 1								48-49
	0.0.10	Résidences secondaires menaçant davantage le paysage que le site proprement dit								/
	0.0.11	Villas récentes: corps étrangers								47
	0.0.12	Prolongement du front sud de la voie dans PE I								22/25
	0.0.13	Constructions rurales en bande (en partie transformées)								27/29/31

* description détaillée sur les fiches -A, -U, -E: existe/n'existe pas

Addenda

--	--	--	--	--	--	--	--



F

Ct. Dist. Commune

Site

Film No

VD 12

Le Vaud

— Le Vaud

5267/5511



1



7



13



2



8



14



3



9



15



4



10



16



5



11



17



6



12



18

F

Ct. Dist. Commune

Site

Film No

VD

12

Le Vaud

— Le Vaud

5511/5512



19



25



31



20



26



32



21



27



33



22



28



34



23



29



35



24



30



36

F

Ct. Dist. Commune

Site

Film No

VD 12 Le Vaud

— Le Vaud

5512



37



43



50



38



44



51



39



45



52



40



46



53



41



47



54



42



48/49



Ct. Dist. Commune

Date:

VD 12 Le Vaud

Données

1982

Addenda:

--	--	--	--	--	--	--

SITE

Commune: Le Vaud

Le Vaud

District: Nyon

Canton: Vaud

*visité, non relevé

**observation habitat dispersé

Carte nationale No 1241

DONNEES SUR LES COMMUNES

		Secteur 1	1960	60 %	1970	31 %	1980	13 %
Habitants 1980	427	Secteur 2	1960	21 %	1970	21 %	1980	21 %
Habitants 1970	164	Secteur 3	1960	19 %	1970	48 %	1980	66 %
Accroissement 1970 - 80	160 %	Indice de développement e = 2.55 (Moyenne suisse e = 1; si e supérieur à 1, l'évolution démographique de la commune entre 1970 et 1980 dépasse la moyenne nationale)						
Accroissement 1960 - 70	6 %							
Accroissement 1950 - 60	-14 %	Indice de la structure des âges a = 0.93 (Moyenne suisse a = 1; si a inférieur à 1, la commune était frappée de vieillissement en 1980)						

RECOMMANDATIONS ET ARRETES DE PROTECTION

Sur la liste de la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national A/B: /

Sur la liste de Protection des biens culturels d'importance nat./cant./locale: /

Dans l'AFU: /

Monuments historiques placés sous la protection de la Confédération: /

Autres arrêtés de protection: /

V

CT. DIST. COMMUNE
VD 12 Le Vaud

SITE

ANNEE C.S.
1893
CARTE 1:25 000

